



Un projet à partager

La presse en parle...

Phase 2

GIVRY TRAVAUX

Le monument aux morts va être déplacé

Réunis mardi soir, élus et membres des commissions de travail sur le réaménagement du centre-bourg ont planché sur le programme des travaux 2018/2019.

Si la première phase des travaux nécessite quelques finitions, comme l'installation de bornes en pierre, de supports vélos, de bancs en pierre sciée et polie sur supports métalliques ainsi que la plantation d'arbres, arbustes et vivaces, elle s'est parfaitement déroulée pour un résultat qui embellit déjà le centre-bourg.

Érigé sur la place depuis 1920

Pour le programme des chantiers à venir en 2018 et 2019, les grandes lignes sont déjà établies mais des points de détails restent à étudier. Le gros point de cette deuxième phase, qui débutera au printemps 2018, sera

Des tests routiers après Noël

Afin de comprendre et analyser les effets de la mise en sens unique (sens montant) de l'avenue de Chalon, au droit de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, des tests routiers seront mis en place entre Noël et la reprise de l'école, le 8 janvier. Les véhicules venant du centre de Givry devront, pour se rendre à Chalon, emprunter la rue Émiland-Gauthey. « Il faut laisser le temps à l'essai pour voir si ça fonctionne ou pas, explique Juliette Méténier-Dupont, maire. On trouvera une solution acceptable par tous. »

le déplacement du monument aux morts. Inauguré le 10 août 1920 sur la pla-



■ En 2018, le monument aux morts quittera la place de la Poste pour être installé au square Thénard. Photo Emmanuel MÈRE

ce de la Poste, il déménagera au square Thénard. Dépouillée de son monument, la place de la Poste pourra ainsi se dédier entièrement au stationnement de véhicules, tout en son sens de circulation évoluer avec entrée et sortie sur le boulevard de Verdun. La création d'une esplanade avec quelques marches et d'une petite fontaine en miroir lui donnera un côté charmant. Le parc Laporte conservera son aspect jardin mais avec un espace de parking néanmoins réaménagé et la création d'un cheminement piétonnier. Les changements les plus fondamentaux seront au niveau de la place de l'Église avec la mise en sens unique de l'avenue de Chalon, dans son sens montant entre la rue Émiland-Gauthey et la place de la Poste.

Une 3^e phase de travaux en 2019

L'ultime phase des travaux aura lieu en 2019. Son point central sera le réaménagement de la place d'Armes et des Combattants avec des stationnements repensés, la création d'un fil d'eau canalisant celle qui descend du lavoir des Bois-Chevaux, afin de matérialiser la présence de l'eau dans une commune qui comprenait de nombreuses fontaines.

Le marché du jeudi matin pourra toujours s'y installer sans contraintes, avec le même nombre d'emplacements.

L'ensemble des travaux, qui présenteront un aspect final semblable à la première phase des rues de Beaune et de la République, affiche un coût HT de 2 068 000 €, répartis en 1 209 000 € pour la phase 2 et 859 000 € pour la phase 3.

Emmanuel MÈRE (CLP)

GIVRY

Les enfants récoltent 600 € pour le Téléthon



■ Les écoliers givrotins se sont mobilisés. Photo Emmanuel MÈRE

Le sport était au rendez-vous des écoliers givrotins vendredi après-midi, avec le Téléthon scolaire des écoles maternelles Léocadie-Czyz et élémentaire Lucie-Aubrac. Au programme, un défi de tours du stade de football pour plus d'une centaine d'enfants, afin d'apporter des fonds au Téléthon. Avec 1 020 tours, la somme de 600 € a été collectée. Une belle réussite pour ces jeunes qui ont participé à leur manière au financement de la recherche médicale, en présence de Sébastien Ragot, 1^{er} maire-adjoint, et Jean-Claude Meijjat, responsable du district AFM 71. Ce dernier a remercié les enfants de « mettre vos muscles sains au profit des muscles malades ».

SAINT-BOIL

Diplôme et grades chez les pompiers



■ Trois pompiers volontaires ont été mis à l'honneur. Photo T. R.

Samedi, les sapeurs-pompiers du Centre de première intervention (CPI) de Saint-Boil ont fêté sainte Barbe, leur sainte patronne. Ce centre, toujours au service des citoyens, a fêté son centenaire en 2012. Son nouveau système d'alerte et sa collaboration avec le Centre d'incendie et de secours de Saint-Gengoux-le-National, avec lequel des manœuvres d'entraînements sont régulièrement effectuées, fiabilisent la rapidité de leurs interventions. Félicités pour leur disponibilité et leur engagement par de nombreux officiels et gradés des services de secours, trois d'entre eux ont été mis à l'honneur. Laurent Hugon, jusqu'alors sergent-chef a été élevé au grade d'adjudant et Pierre Launtaia accède au grade de caporal-chef. Quant à Pascal Compan, il a reçu le diplôme d'animateur jeune sapeur-pompier.

GIVRY URBANISME

Un nouveau plan de circulation à l'essai au centre-ville

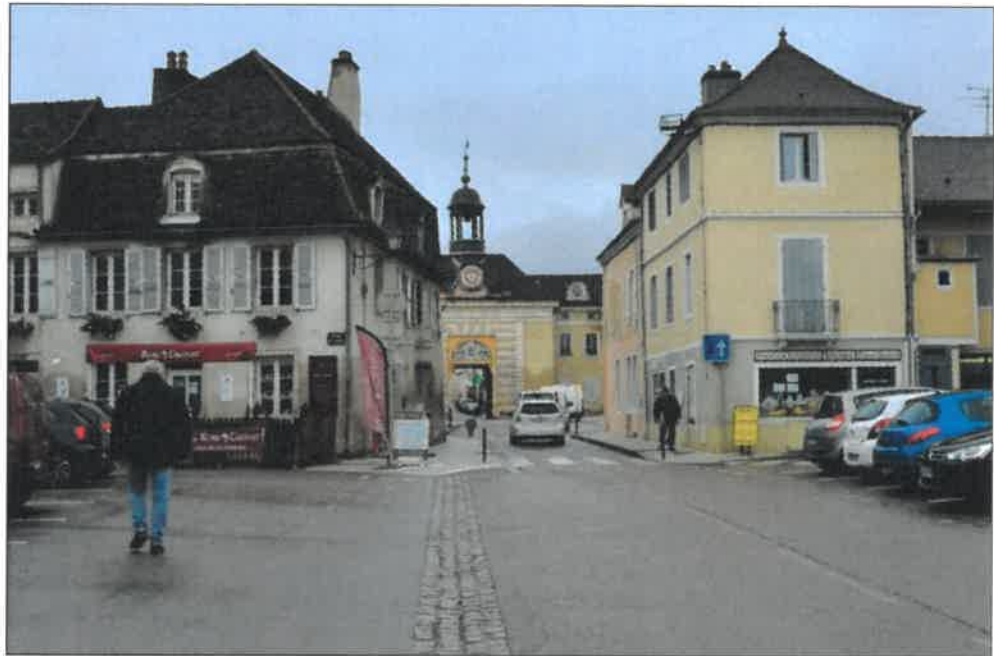
La mise en sens unique de l'entrée de ville va débiter au lendemain de Noël. Attention aux réglementations.

Pensés dans le cadre de la deuxième phase des travaux de réaménagement du centre-bourg, des essais de circulation en sens unique, place de l'Église et place de la Poste, débiteront ce mardi pour se prolonger jusqu'au démarrage des travaux.

Le sens unique est instauré en venant de Chalon-sur-Saône et en direction du centre du village, la circulation en sens inverse se faisant uniquement par la rue Émiland Gauthey, celle-ci étant déjà en sens unique. Trois Cédez-le-passage seront matérialisés (*lire par ailleurs*). Au cours des essais, ils pourraient être changés en Stops.

L'accès à la place de la Poste modifié

L'accès au stationnement de la place de la Poste par la D981 sera modifié. L'entrée du parking se fera face au n° 5 et la sortie face au n° 9. Les deux places de livraison au droit de la place de la Poste seront supprimées et transférées sur l'arrêt de bus, boulevard de Verdun. Enfin, l'arrêt de bus situé boulevard de Verdun sera déplacé au droit



■ L'avenue de Chalon sera désormais en sens unique montant, en direction du centre-bourg, devant les places de l'Église et de la Poste. Photo Emmanuel MÈRE

du n° 4 de la rue Émiland-Gauthey, mais pourra être amené à évoluer durant les essais avec un déplacement au droit de la rue du Cras. Le stationnement place de l'Église pourra de même être modifié durant la période d'essai. Bousculant dans un premier temps les habitudes

des usagers, ces modifications devraient à terme trouver leur rythme de croisière pour, comme l'expliquait la maire Juliette Méténier-Dupont lors d'une récente réunion, « laisser le temps au temps pour trouver une solution acceptable par tous ».

Emmanuel MÈRE (CLP)

REPÈRE

■ Trois nouveaux Cédez-le-passage

- ▶ Carrefour de la route de Chalon avec la rue Émiland-Gauthey (direction centre-ville).
- ▶ Carrefour du boule-

vard de Verdun avec la rue Émiland-Gauthey (sens Chalon-Beaune).

- ▶ Carrefour de la rue de la Côte-Chalonnaise avec la rue Émiland-Gauthey.

Des mauvais comportements soulignés par les élus

Lors du dernier conseil municipal, jeudi soir, une certaine dégradation des comportements des conducteurs a été notée par les élus des deux bords. Vitesse des véhicules inappropriée en divers points du village et stationnement parfois anarchique de certains usagers, pas forcément givrotins, ont été pointés.

Vitesses trop élevées et Stops non respectés

Malgré la signalisation et la pose de six radars pédagogiques, de hautes vitesses sont encore parfois remarquées et des Stops non respectés. Les problèmes de stationnement ont imposé la pose de potelets, initialement non prévus, au centre-bourg. S'il n'y aura pas, en l'état, d'autres systèmes mis en place, comme l'a précisé Juliette Méténier-Dupont, le regret est réel de constater « une dégradation du civisme » dans un village en pleine restructuration.

Emmanuel MÈRE (CLP)



■ Les radars pédagogiques sont parfois impuissants face à l'inconscience de certains usagers.

Photo Emmanuel MÈRE

GIVRY MUNICIPALITÉ

Stabilité des taux de fiscalité malgré «un contexte budgétaire difficile»

À l'ordre du jour lors du dernier conseil municipal de Givry, jeudi soir, le débat d'orientation budgétaire a présenté les tendances fortes qui se dégagent pour le budget primitif 2018.

Les grandes lignes des orientations budgétaires qui seront suivies dans l'établissement du budget primitif 2018 ont été déclinées par la maire, Juliette Méténier-Dupont, sur fond d'un contexte général annonçant une consolidation de la croissance en zone euro. En France, la croissance 2017 s'affiche à 1,8 % avec un retour progressif de l'inflation. Celle-ci devrait légèrement diminuer début 2018 avant de poursuivre sa progression, et devrait en moyenne atteindre 1,3 % cette année.

«Astreindre les collectivités à encore plus de vertu»

Mesure phare de la loi de finances 2018, la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des redevables et la confirmation de la compensation intégrale des dégrèvements par l'État, va in-



■ L'étude de circulation se poursuit pour la phase 2 du réaménagement du centre bourg. Photo Emmanuel MÈRE

éviter la commune «à être attentif, car non seulement on va nous bloquer les taux mais nous ne sommes pas sûrs d'être compensés en totalité», a exprimé la maire. Par ailleurs, le remplacement des mesures de réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement par un pilotage annuel et pluriannuel des finances locales, «va astreindre les collectivités à encore plus de vertu, dans un contexte de baisse

des dotations qui se poursuit depuis 2014». Néanmoins, la municipalité devrait proposer pour le budget 2018 d'appliquer une stabilité des taux de fiscalité communaux, «malgré un contexte budgétaire difficile, afin de ne pas grever les investissements des habitants.»

Un contexte financier local plutôt correct

Présentant la santé financière de la commune avec une

capacité de désendettement de 5,1 ans (contre 4,7 ans en 2017), Juliette Méténier-Dupont a pu voir dans ce ratio d'analyse financière qui évalue le rapport entre l'encours de la dette de la collectivité locale et son épargne brute (ou capacité d'autofinancement), une bonne stabilité de la commune qui souhaite «maintenir le niveau des services offerts à la population». Madame le maire a ensuite

présenté le programme d'investissement de l'exercice 2018. Un programme d'où émerge la seconde phase des travaux de réaménagement du centre bourg, de la rue de l'Hôtel de Ville à la place de l'Église St-Pierre et St-Paul. La période d'essai des aménagements routiers est en cours, et des modifications sont récemment intervenues laissant entrevoir ce qui devrait être le plan final. Emmanuel MÈRE (CLP)

L'opposition municipale s'abstient sur le PLUi

Au cours du conseil municipal de jeudi, les élus givrotins devaient donner leur avis sur le projet arrêté du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) portant sur sa partie réglementaire (règlement, zonage, orientations d'aménagement et de programmation) concernant la commune.

Arguant ne pas avoir eu le temps d'étudier le dossier, entre l'annonce de la date butoir et le soir du vote, le groupe d'opposition municipale, par la voix de Didier Marcant, s'est abstenu de voter la délibération. Le maire a pris acte, précisant néanmoins que le dossier était consultable en mairie, sur le site du Grand Chalon, et qu'une réunion de secteur avait été organisée.

Le groupe s'est également abstenu sur la délibération visant à fixer les modalités d'organisation de la journée de solidarité pour le personnel municipal. Le déplacement du monument aux morts, de la place de la Poste au square Thénard, a par



■ Le square Thénard sera le nouvel écrin du monument aux morts de Givry. Photo Emmanuel MÈRE

contre été acté, pour un coût estimé à 7 500 € HT. Enfin, le consensus a été obtenu sur la fixation d'un nouveau montant de caution pour la location de la salle des fêtes et de l'ancien restaurant scolaire. Ce tarif se montera désormais à 1 000 € contre 250 € précédemment.

ZOOM

De nombreux projets sont listés

Concernant le programme de travaux envisagés en 2018, la transformation de l'ancien Office de tourisme en Maison des associations vient en tête, aux côtés du réaménagement urbain du centre bourg. Et si, pour l'ensemble des travaux programmés, «on est encore dans un certain nombre de discussions à venir», a précisé l'édile givrotin, notamment avec les Bâtiments de France, les usagers..., «nous n'irons pas sur des demandes d'intérêt particulier et de préservation de pré carré. Nous sommes sur une gestion collective du projet, et pas individuelle.»

Des études diagnostic sur les réfections de la Halle ronde et de l'église sont actées, comme divers travaux aux écoles, à la mairie (réfection de toiture et du caveau), au parc Oppenheim (réfection de pelouse), au parc Laporte (réfection des toilettes publiques), pour l'accessibilité des bâtiments communaux ou encore pour la rénovation d'espaces de circulation et stationnement (traversée de Poncey ou route de Cluny) et divers renouvellements de couche de roulement. La commune a également listé le maintien d'équipement des services, aux écoles, bibliothèque et mairie.

